

UE et Politique agricole commune : Comment ça marche ?

Voyage d'étude à Bruxelles

17.337



Date

Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre 2017

Lieu

Hôtel Bedford
Rue du Midi 135
1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. +32 2 507 00 00
www.hotelbedford.be

Public

Représentant-e-s et collaborateur-trice-s d'organisations agricoles, des administrations cantonales et fédérales, de bureaux d'études, enseignant-e-s, conseiller-ère-s agricoles et toute personne intéressée.

Responsables

Loïc Bardet, AGORA
Sylvie Aubert Brühlmann, AGRIDEA
Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA

Contexte

Bien que sa part diminue légèrement chaque année, l'Union européenne (UE) représente, avec 57% des exportations et 72% de ses importations, le principal partenaire commercial de la Suisse pour les produits agricoles. Par ailleurs, notre législation alimentaire et sanitaire évolue régulièrement en fonction de la réglementation communautaire. Enfin, la relation Suisse - Union européenne reste une thématique importante tant au niveau de la politique intérieure (initiative RASA notamment) qu'au niveau extérieur (par exemple, conséquences du Brexit sur la Suisse). Tout ceci montre l'importance de bien connaître le fonctionnement de l'UE et de la PAC.

Objectifs

- Connaître les différentes organisations et institutions agricoles de l'UE, et comprendre leur fonctionnement.
- Connaître la PAC et son évolution.
- Connaître les organisations de marché dans l'UE.
- Discuter de ces connaissances et de leur portée sur la politique agricole suisse.
- Les organisations de marché dans l'UE.

Contenu

- Visite de la Commission européenne, du Copa-Cogeca ainsi que de la Mission suisse auprès de l'UE.
- La PAC : principe et fonctionnement des négociations dans les institutions européennes en matière d'agriculture, rôle joué par les lobbys, etc.
- Analyse du fonctionnement et évolution de la PAC : des principes à la mise en œuvre.

Méthode

Visites de lobbys, exposés, discussions.

Programme sommaire

Mercredi 15 novembre 2017

Voyage autonome jusqu'à Bruxelles

Vol conseillé : vol Brussels Airlines n° SN2714 de Genève à Bruxelles. Départ à 11h25 de Genève (GVA). Arrivée à 12h40 à Bruxelles (BRU).

14h00 Accueil à l'hôtel

Prise des chambres et collation

15h30 Introduction, objectifs et programme

16h00 Départ de l'hôtel

16h30 Visite de la Mission suisse auprès de l'UE

19h00 Repas du soir en compagnie de représentants de la Mission suisse

Jeudi 16 novembre 2017

08h00 Déjeuner

08h45 Introduction et programme de la journée

09h00 Départ de l'hôtel

10h00 Visite de la Commission européenne

12h30 Repas de midi

14h00 Visite de la Commission européenne

17h00 Retour à l'hôtel

19h00 Repas du soir en compagnie de divers lobbys

Vendredi 17 novembre 2017

08h00 Déjeuner

09h00 Introduction et programme de la journée

09h15 Départ de l'hôtel

10h00 Visite du Copa-Cogeca

12h00 Repas de midi en compagnie de représentants du Copa-Cogeca

Voyage de retour autonome

Vol conseillé : vol Brussels Airlines n° SN2721 de Bruxelles à Genève. Départ à 16h50 de Bruxelles. Arrivée à 18h05 à Genève.

Informations pratiques

Inscription

Via [Shop 17.337](http://Shop.17.337) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Mardi 5 septembre 2017

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

l.bardet@agora-romandie.ch
sylvie.aubert@agridea.ch

Prix

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation :

CHF 270.–

Forfait agriculteur-trice-s :

CHF 270.–

Autres participant-e-s :

CHF 450.–

Aux forfaits susmentionnés s'ajouteront les frais d'excursion estimés à

CHF 350.–

Ces frais comprennent : transports publics, tous les repas (matin, midi et soir avec boisson non-alcoolisée), location de salle et matériel, hébergement en chambre double et visites.

La facture finale, incluant le montant forfaitaire et les frais de l'excursion, vous sera envoyée après le voyage.

Coûts supplémentaires :

Les personnes désirant **une chambre simple** sont priées de l'annoncer lors de leur inscription (supplément d'environ CHF 105.–)

Le voyage aller-retour à Bruxelles est à la charge du-de la participant-e. La confirmation de la tenue du cours et de votre inscription vous sera adressée début septembre 2017. Pour profiter de prix attractifs, nous vous invitons à réserver vos vols dès réception de notre confirmation. Estimation du prix des vols aller-retour Genève-Bruxelles avec bagage en soute : CHF 200.–.

La couverture d'assurance est l'affaire de chaque participant-e et doit être en règle.

La facture finale, incluant le montant forfaitaire et les frais de l'excursion, vous sera envoyée après le voyage.

Délai de désistement : jusqu'au 3 octobre 2017. Tout désistement après cette date sera facturé au prix coûtant, à moins qu'une personne ne vous remplace.

